


Retraites des femmes, ni réforme par points, ni statu quo mais des progrès indispensables

10 décembre 2019



 Après avoir rappelé la situation actuelle, ce texte montre comment les femmes particulièrement seraient touchées (A) et il formule des propositions (B) pour améliorer le système actuel [1].

L'activité professionnelle croissante des femmes depuis les années 1960 a fortement contribué à leur autonomisation... mais aussi au financement des retraites grâce à un apport de cotisations nouvelles. Pourtant, alors que les femmes sont depuis les années 1990 plus diplômées que les hommes, les inégalités de salaire restent importantes (24 % tous temps de travail confondus) et ne se réduisent que très lentement. Les femmes continuent d'assumer l'essentiel des tâches domestiques et parentales, ce sont elles majoritairement qui se retirent, totalement ou partiellement, de leur emploi pour s'occuper des enfants, ce qui explique leurs carrières professionnelles en moyenne plus courtes. Salaires plus faibles et carrières plus courtes aboutissent alors à un écart de pensions entre les femmes et les hommes important : tous régimes de retraite confondus, cet écart est de 42 % pour les pensions de droit direct [2] et de 29 % lorsqu'on y ajoute la pension de réversion.

[...]

Lire aussi : [Lire la suite sur le site d'ATTAC](#)

- Emplacement : [inFORMER LES SALARIÉ-ES](#) > [Tous les arguments](#) > [Les argumentaires](#) >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Retraites-des-femmes-ni-reforme-par-points-ni-statu-quo-mais-des-progres>